

Ingénierie financière

Fiche adoptée lors du Conseil d'administration du 13 mars 2014
Mise à jour lors du CA du 8 octobre 2019

I - Conseil au financement des projets (montage administratif et financier)

Au titre du Département sur l'ensemble du territoire

- Informations sur l'éligibilité d'un projet aux aides publiques (Département, Région, État, Fonds Européens, etc.).

Prestations intégrées à l'adhésion

- Rédaction d'une note d'aide à la décision sur les possibilités de financement d'un projet ;
- Élaboration d'un plan de financement prévisionnel (en fonction de la maturité du projet) ;
- Accompagnement administratif et financier au montage d'un projet.

Prestations à la vacation : font l'objet d'une convention

- Montage des dossiers de demande de subvention (tous financeurs confondus)

II- Conseil budgétaire et comptable

Prestations intégrées à l'adhésion

- Conseil et diagnostic de premier niveau relatifs à l'application des dispositifs réglementaires et nomenclatures comptables en vigueur ;
- Analyse des conditions financières d'une proposition de prêt bancaire ;
- Veille relative aux problématiques liées aux fonctions financières et comptables des collectivités locales, aux évolutions économiques et contextes de marchés à court, moyen et long terme.

Prestations à la vacation : font l'objet d'une convention

- Analyse financière prospective et rétrospective notamment dans le cadre des comptes administratifs et des orientations budgétaires ;
- Analyse financière dans la réalisation de projet d'investissement spécifique et / ou pluriannuel ;
- Analyse portant sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Accompagnement dans la renégociation de dette ;
- Optimisation des fonctions financières et comptables : formations spécifiques sollicitées par la collectivité adhérente.